AVIS D'ATTRIBUTION

Publicité effectuée en vertu des articles R 142-4 et R 143-11 du Code rural et de la pêche maritime, relatif à la publicité des décisions d'attribution

EXEMPLAIRE A AFFICHER DES RECEPTION

Date d'envoi par la Safer 10/06/2025 **Date du jour d'affichage en mairie** 12 juin 2025	**Signature et cachet de la mairie** valant attestation d'affichage pendant une durée de 15 jours MAIRIE DE ST-GERVAIS-LES-BAINS - 74 (Hte-Savoie) Pour le Maire empêché, L'Adjoint, Marie-Christine DAXE

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes porte à la connaissance du public qu'elle a décidé de l'attribution suivante, par rétrocession, échange ou substitution :

Dossier d'attribution n° RS 74 25 0046 01

Qualité de l'attributaire : TREVI HOLDING, représentée par ;

Motif de l'attribution : AGRICULTURE – Attribution, dans le cadre de l'article L 141-1 du CRPM en vue de la protection durable des espaces agricoles et naturels et du maintien de l'agriculture, d'une propriété bâtie, au profit de la société TREVI HOLDING, représentée par M. Emmanuel SCHOFFLER, afin de créer un projet résidentiel. Il s'engage à se comporter en bailleur au profit du GAEC MARTINELLI, conduit à 2 associés, dans le cadre d'un maintien sur parcelles.

Conditions financières : 958 920,00 euros HT

Parcelles concernées :

Commune de SAINT-GERVAIS-LES-BAINS (74) - Surface sur la commune : 53 a 00 ca

Lieu-dit	Section	N°	Sub	Div	Anc. N°	Surface	Nature Cadastrale	Zonage	Bio
RTE DE BIONNASSAY	B	1822				2 a 73 ca	Sols	N	Non
SUR LE CART	B	1823				3 a 91 ca	Prés	N	Non
SUR LE CART	B	2342		P1	1821	3 a 80 ca	Prés	N	Non
SUR LE CART	B	2342		P2	1821	11 a 00 ca	Prés	N	Non
SUR LE CART	B	2345			1825	31 a 56 ca	Prés	N	Non

Superficie totale : 53 a 00 ca